

Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève

District électoral de Jacques-Bizard (063)

Endroits de vote - Jour du scrutin

Sections de vote

CENTRE SOCIO-CULTUREL  
490, montée de l'Église

01-02-03-04-05-06-07-08-09-10

Dans le district électoral de Jacques-Bizard de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller d'arrondissement de son district

